

AB PHYTOPATRIMOINE

Société par actions simplifiée

Au capital de 183.000 euros

Siège social : ZA la Cigalière 130 Allée du Mistral, 84250 Le Thor

510 537 954 RCS AVIGNON**RAPPORT DU PRESIDENT SUR LA GESTION DU GROUPE****COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

Chers Associés,

Conformément aux articles L.233-16 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur la gestion du Groupe et notamment l'exposé de la situation de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date à laquelle les comptes consolidés sont établis ainsi que ses activités en matière de recherche et de développement.

Situation de l'ensemble consolidé :

Le groupe est constitué de la société mère, la société AB PHYTOPATRIMOINE, de ses trois filiales, la société STE D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT, SCANDELLA PAYSAGE, DUCONGE - PEREIRA et de ses deux sous-filiales, la société SOCIETE D'EQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE ESPACES VERTS SEM ESPACES VERTS et SERPE FORMATION, détenues directement ou indirectement à 100%. La société FORENERGIE détenue précédemment à 100% a été cédée le 26/06/2025 au groupe AB2F.

L'exercice clos le 30 juin 2025 est le 4^{ème} exercice d'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés soumis à votre approbation font ressortir un chiffre d'affaires consolidé de 96.710.843 euros contre 96.775.265 euros l'exercice précédent, et un résultat net de l'ensemble consolidé de (2.930.039) euros contre (2.598.526) euros l'exercice précédent, tels que répertoriés dans le tableau ci-après :

	Exercice clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 30 juin 2024
Chiffre d'affaires consolidé	96.710.843 euros	96.775.265 euros
Résultat d'exploitation réalisé par le Groupe (après dotations au dépréciations)	(1.722.367) euros	(1.005.409) euros
Résultat financier réalisé par le Groupe	(1.079.421) euros	(1.449.320) euros

Résultat exceptionnel réalisé par le Groupe	(8.087) euros	(206.386) euros
Résultat net réalisé par le Groupe	(2.930.039) euros	(2.598.526) euros

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Renouvellement des lignes court terme du Groupe.

Activités en matière de recherche et de développement :

NEANT

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Poursuite des mesures de redressement du Groupe avec pour objectif d'un retour à la rentabilité et de génération de cash par une meilleure maîtrise du BFR et notamment du poste clients.

PRESENTATION ET METHODE D'EVALUATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation des comptes consolidés ont été établies conformément aux règles et principes comptables en vigueur. Nous vous précisons que la consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 juin 2025.

Toutes les participations dans lesquelles la Société assure un contrôle sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

FILIALES ET SOUS FILIALES

Filiales

La Société détient 100% du capital social de la société STE D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DUPATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT. Cette dernière a réalisé un chiffre d'affaires de 86.163.299 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2025 contre 84.013.780 euros pour l'exercice précédent et a dégagé une perte de (2.693.683) euros contre (1.130.363) euros pour l'exercice précédent.

La Société détient 100% du capital social de la société DUCONGE - PEREIRA. Cette dernière a réalisé un chiffre d'affaires de 3.740.173 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2025 contre 3.164.876 euros pour l'exercice précédent et a dégagé un bénéfice de 430.568 euros contre 376.109 euros pour l'exercice précédent.

La Société détient 100% du capital social de la société SCANDELLA PAYSAGE. Cette dernière a réalisé un chiffre d'affaires de 2.058.855 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2025 contre 2.558.068 euros pour l'exercice précédent et a dégagé une perte de (834.031) euros contre (658.552) euros pour l'exercice précédent.

Sous filiales

La société STE D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DUPATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT, notre filiale à 100%, détient elle-même 100% du capital social :

- de la société SOCIETE D'EQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE ESPACES VERTS SEM ESPACES VERTS. Cette dernière a réalisé un chiffre d'affaires de 7.237.816 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2025 contre 7.283.166 euros pour l'exercice précédent et a dégagé une perte de (305.655) euros contre une perte de (53.547) euros pour l'exercice précédent ;
- de la société SERPE FORMATION. Cette dernière a réalisé un chiffre d'affaires de 354.921 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2025 contre 917.561 euros pour l'exercice précédent et a dégagé une perte de (332.731) euros contre (103.841) euros pour l'exercice précédent.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Variation de périmètre

- * Entrée de périmètre : NEANT
- * Sortie de périmètre : FORENERGIE (26 juin 2025)
- * Opération de restructuration : NEANT
- * Changement de méthode de consolidation : NEANT
- * Acquisition ou cession post-clôture : NEANT

Les sociétés consolidées au 30 juin 2025 sont les suivantes :

<u>Société</u>	<u>Siège social</u>	<u>N° SIREN</u>
STE D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT	ZA la Cigaliere 130 Allée du Mistral 84250 Le Thor	345 154 694 RCS AVIGNON
FORENERGIE (Sortie du périmètre le 26/06/25 mais intégrée en consolidation légale)	130 Allée du Mistral 84250 Le Thor	533 967 360 RCS AVIGNON
SCANDELLA PAYSAGE	25 Allée Veuve Lindet Girard	738 204 874 RCS BOBIGNY



	93390 Clichy-sous-Bois	
DUCONGE - PEREIRA	Lieu-Dit Le Chateau 24160 Saint-Médard- d'Excideuil	433 163 573 RCS PERIGUEUX
SERPE FORMATION	Chemin des Canaux Gara de Paille 30230 Bouillargues	794 254 359 RCS NIMES
SOCIETE D'EQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE ESPACES VERTS SEM ESPACES VERTS	Zone Industrielle des Ebisoires 36 Rue Paul Langevin 78370 Plaisir	300 096 385 RCS VERSAILLES

Le Président vous invite à approuver les comptes consolidés clos le 30 juin 2025 tels qu'ils vous sont présentés, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur ces comptes consolidés.

Fait à LE THOR,
Le 18/03/2026



Monsieur Armand WIEDEMANN-GOIRAN
Président

AB PHYTOPATRIMOINE

Société par actions simplifiée

Au capital de 183.000 euros

Siège social : ZA la Cigaliere 130 Allée du Mistral, 84250 LE THOR

510 537 954 RCS AVIGNON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 17/04/2026

[...]

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025)

L'Assemblée Générale **approuve** la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à (825.689) euros de la manière suivante :

Origine :

Perte de l'exercice (825.689) euros

Affectation :

En totalité au compte « *report à nouveau* » (825.689) euros

Qui s'élèverait à 3.502.359 euros après affectation.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est mise aux voix :

- Ont voté pour : Tous
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

En conséquence, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour extrait certifié conforme par :



M. Armand WIEDEMANN-GOIRAN

Président

AB PHYTOPATRIMOINE

SAS au capital de 183 000 €
Siège social : ZAC SAINT LOUIS
84250 LE THOR
RCS AVIGNON 510 537 954

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 juin 2025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux Associés de la société AB PHYTOPATRIMOINE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AB PHYTOPATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les point suivants exposés dans :

- la note «Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes concernant les covenants bancaires ;
- La note « autres immobilisations corporelles » concernant le changement d'estimation portant sur le rallongement des durées d'amortissements pour des contrats en cours.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note de « 5.4 immobilisations corporelles » fait état des modalités de retraitement des contrats de crédits-bails dans les comptes consolidés.
Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces retraitements et de leur impact sur les états financiers consolidés ;
- Les notes « 5.2 Ecart de première consolidation » et « 5.3 Test de dépréciation des écarts » mentionnent les modalités de détermination des écarts d'acquisition, pour un montant net figurant au bilan au 30 juin 2025 de 7 471 681 €.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues pour la détermination de la valeur actuelle des écarts d'acquisition constatés sur les filiales du groupe et des éventuelles pertes de valeur de ces actifs.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société AB PHYTOPATRIMOINE ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société Erreur ! Signet non défini..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Avignon, le 2 avril 2026
Les Commissaires aux Comptes

SOCAUDIT

Hélène COUDOR
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Signé par Hélène COUDOR
Le 2 avr. 2026

Signed with
Universign doc_2g5
tx_AMv1Jl7KOMaV

TALENZ ARES AUDIT

Olivier ROUSSET
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

Signé par Olivier Rousset
Le 2 avr. 2026

TALENZ
AUDIT
Olivier Rousset

doc_2g5
tx_AMv1Jl7KOMaV

ADMINISTRATEURS

J. DREVETON
P. GERMAIN
O. GERMAIN

MANDATAIRES

J.C. GERMAIN
L. PACIELLO
S. DUPLEX
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON
L. LAUGIER
C. MORETTI
T. PANYANOUVONG

GROUPE AB2P-SERPE
COMPTES CONSOLIDÉS
30 JUIN 2025

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

S.A. au capital de 250 000 euros - RCS Avignon 70 B 9 - Siret 702 620 097 00023 - APE 6920Z - TVA : FR 57 702 620 097

- SOMMAIRE -

Etats Financiers Consolidés

Bilan Consolidé _____ 2

Compte de résultat Consolidé _____ 3

Tableau de variation des capitaux propres _____ 4

Tableau flux de trésorerie consolidé _____ 5

Notes aux Etats Financiers

Informations générales et description _____ 6

règles et méthodes comptables _____ 7

Organigramme _____ 12

Liste des entités consolidées _____ 13

Immobilisations incorporelles _____ 14

Immobilisations corporelles _____ 15

Immobilisations financières _____ 16

Note sur les immobilisations financières _____ 17

Note sur les écarts d'acquisition _____ 18

Stocks _____ 19

Etat des créances _____ 20

Etat des dettes _____ 21

Provisions _____ 22

Impôts sur les bénéfices _____ 23

Engagements financiers _____ 24

Autres informations _____ 25



Actif en EUR	30/06/2025	30/06/2024
Immobilisations incorporelles	7 659 007	7 708 752
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	7 471 681	7 471 681
Immobilisations corporelles	17 457 193	21 364 500
Immobilisations financières	1 966 733	1 695 435
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	27 082 933	30 768 687
Stocks et en-cours	4 215 090	4 413 229
Clients et comptes rattachés	21 382 690	20 628 434
Autres créances et comptes de régularisation (4)	8 622 663	7 462 450
Valeurs mobilières de placement	290	92
Disponibilités	960 457	630 303
Actif circulant	35 181 190	33 134 508

Total Actif	62 264 123	63 903 195
--------------------	-------------------	-------------------

Passif	30/06/2025	30/06/2024
Capital (1)	183 000	170 000
Primes (1)	988 650	
Réserves et résultat consolidés (2)	-2 479 718	444 899
Autres (3)		
Capitaux propres - Part du groupe	-1 308 068	614 899
Intérêts minoritaires		
Provisions	307 152	202 842
Emprunts et dettes financières	26 541 808	29 431 148
Fournisseurs et comptes rattachés	15 229 139	16 540 088
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	21 494 092	17 114 218
Dettes	63 265 039	63 085 454

Total Passif	62 264 123	63 903 195
---------------------	-------------------	-------------------

(1) De l'entité mère consolidante		
(2) Dont résultat net de l'exercice	-2 939 599	-2 598 526
(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)		
(4) Dont impôts différés actifs	847 015	828 487
(5) Dont impôts différés passifs		



En EUR		30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires		96 710 843	96 775 265
Autres produits d'exploitation		1 703 286	2 121 680
Achats consommés		27 303 037	25 973 131
Charges de personnel (1)		44 957 951	46 521 417
Autres charges d'exploitations		18 608 672	16 611 776
Impôts et taxes		1 096 510	585 414
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		8 122 772	9 449 950
Résultat d'exploitation avant dot/rep des amort.&dépréciations des écarts d'acquisition		-1 674 813	-244 743
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisition			760 666
Reprise d'écarts d'acquisition négatifs			
Résultat d'exploitation après dot/rep des amort.&dépréciations des écarts d'acquisition		-1 674 813	-1 005 409
Produits et charges financières		-1 139 722	-1 449 320
Produits et charges exceptionnelles		-8 087	-206 386
Impôts sur les résultats		116 977	-59 468
Liaisons résultat			-3 121
Résultat net des entités intégrées		-2 939 599	-2 598 526
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence			
Résultat net d'ensemble consolidé		-2 939 599	-2 598 526
Intérêts minoritaires			
Résultat net (Part du groupe)		-2 939 599	-2 598 526
Résultat par action		-1 729,17588	-1 528,54471
Résultat dilué par action		-1 729,17588	-1 528,54471

(1) Y compris participation des salariés



En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	170 000	4 146 265	-979 914		3 336 351	
Correction des A nouveaux		56 710			56 710	
Affectation en réserves		-979 914	979 914			
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N-1			-2 598 526		-2 598 526	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion		-179 636			-179 636	
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N-1	170 000	3 043 425	-2 598 526		614 899	
Correction des A nouveaux		14 981			14 981	
Affectation en réserves		-2 598 525	2 598 526		1	
Distributions de dividendes						
Variation de capital	13 000	988 650			1 001 650	
Résultat N			-2 939 599		-2 939 599	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	183 000	1 448 531	-2 939 599		-1 308 068	



Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2025
Tableau flux de trésorerie consolidé

En EUR	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net consolidé	-2 939 599	-2 598 526
Résultat net lié aux entités mises en équivalence		
Amortissements et provisions	7 496 218	9 959 569
Variation des impôts différés	-10 629	-170 018
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-61 980	259 011
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 484 010	7 450 036
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 536 526	4 061 054
<i>Dont stocks</i>	198 139	919 944
<i>Dont créances d'exploitation</i>	-1 362 939	660 410
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	2 701 326	2 480 703
<i>Dont Intra-groupe</i>		-3
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6 020 536	11 511 090
Acquisition d'immobilisations	-3 155 355	-9 692 329
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	64 236	
Incidence des variations de périmètres	-4 916	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 096 035	-9 692 329
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	1 001 650	
Emissions d'emprunts	1 729 324	8 440 525
Remboursements d'emprunts	-5 123 148	-10 011 148
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 392 174	-1 570 623
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	532 327	248 138
Trésorerie d'ouverture	-583 140	-831 278
Trésorerie de clôture	-50 813	-583 140

Par dérogation au règlement ANC n° 2020-01, le tableau de flux de trésorerie comprend les mouvements liés aux opérations de contrats de crédit-bail.



1 - Informations sur le Groupe

AB PHYTOPATRIMOINE (AB2P) est une société à responsabilité limitée de droit français.

La Société a été créée en 2008. Le siège social est situé à LE THOR. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 510537954 . La société ne fait pas appel à l'épargne publique.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2025 reflètent la situation comptable de AB2P et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros.

Le Groupe a publié pour la première fois au 30 juin 2022 des comptes consolidés établis selon le règlement 2020.01.

2 - Durée de l'exercice

Les présents comptes consolidés correspondent à la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 soit 12 mois.

3 - Informations relatives au périmètre de consolidation

La consolidation au 30 juin 2025 est composée de sept sociétés intégrées globalement. La filiale VEGETERRE n'est pas intégrée dans la consolidation 2025. L'impact sur les comptes est non significatif.

L'organigramme du groupe et la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentés en annexe.

4 – Principes et modalités de consolidation

4.1 – Méthodologie générale

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 2020-01 du 9 octobre 2020 applicable depuis le 1^{er} janvier 2021.

4.2 – Application du règlement 2020-01

4.2.1 - Affectation de l'écart d'acquisition

Le règlement 2020-01 préconise des méthodes et règles de présentation des comptes consolidés.

Les présents comptes consolidés respectent ces règles, notamment en termes de présentation, ceci, à chaque fois que l'information revêt un caractère significatif.

Le règlement 2020-01 prévoit également l'évaluation des actifs et passifs identifiables, des sociétés acquises, à leur juste valeur. Conformément à l'article 282-22 du règlement 2020-01, le Groupe AB2P a affecté ses écarts d'acquisition non identifiables en fonds de commerce qui ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est réalisé annuellement.

4.2.2 - Méthodes de référence

Les méthodes de référence préconisées par le règlement 2020-01 ont été appliquées chaque fois que l'information présente un caractère significatif.

La méthode de référence appliquée est la suivante :

- *Comptabilisation de l'engagement en matière de retraite ;*

4.3 – Principes et modalités de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe AB2P détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive, sont consolidées par intégration globale.

Tous les états financiers ont été établis en langue française et en Euros.

4.4 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

4.5 – Informations sectorielles

Compte tenu des activités du Groupe AB2P , l'information sectorielle ne s'applique pas.

5 – Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

5.1 – Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets et droits similaires sont valorisés au coût d'acquisition et sont amortis sur 1 à 2 ans.

Le fonds de commerce figurant à l'actif du bilan consolidé est évalué à son coût historique enregistré lors de l'achat.

5.2 – Écarts de première consolidation

Les écarts constatés lors de la première consolidation sont, lorsqu'ils correspondent à des éléments identifiables, affectés aux actifs concernés et amortis sur la durée de vie de ces actifs.

Les écarts positifs non affectés sont inscrits au poste "écart d'acquisition".

Les écarts négatifs sont repris en résultat exceptionnel à la date de prise de participation.

Les écarts de première consolidation ont été déterminés à la date d'acquisition des filiales.

Les écarts de première consolidation sont affectés en fonds de commerce comme présenté dans le détail des immobilisations incorporelles.

5.3 Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

5.4 – Immobilisations corporelles

Dans l'application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 sur les actifs, il convient de préciser :

- *Que la comptabilisation détaillée des immobilisations satisfait aux critères de la méthode des composants,*
- *Que les durées et bases d'amortissement retenues correspondent aux durées d'utilisation et valeurs résiduelles estimées,*
- *Qu'aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre en 2005.*

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature	Durée
Agencements et aménagement des constructions et des terrains	2 à 7 ans
Installations techniques, Agencements	2 à 5 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans les comptes sociaux, les biens financés par crédit-bail ou location longue durée ne sont pas inscrits à l'actif et les redevances versées au titre de ces contrats sont comptabilisées en charges.

Ils sont retraités dans les comptes consolidés :

- A l'actif, pour les valeurs d'origine en comptabilisant les amortissements correspondants,
- Au passif, pour la dette restante due correspondante aux échéances à venir retraitées de la part charges financières.
- Au compte de résultat, par retraitement des redevances en amortissements et charges financières. Les durées d'amortissement varient de 3 à 5 ans. Les redevances ont été retraitées en dotations aux amortissements et charges financières sans impact résultat.

En 2025, de nombreux contrats en cours ont fait l'objet d'avenant pour un allongement de durée de location de 18 mois comprenant une baisse de loyer pendant 18 mois.

Les durées d'amortissement des valeurs d'origine ont été modifiées en lien avec les durées d'utilisations des biens.

Ce réexamen des durées d'utilité, consécutif aux avenants conclus en 2025, constitue un changement d'estimation comptable. Il est pris en compte de manière prospective, sans retraitement comparatif. L'incidence sur l'exercice se traduit par une diminution des dotations aux amortissements de 945 k€.

Les produits de cession des immobilisations corporelles ont été comptabilisés en autres produits d'exploitation compte tenu de l'activité régulière de cession d'actif. La valeur nette comptable des actifs est enregistrée est autres charges d'exploitation.

5.5 – Immobilisations financières

Elles sont enregistrées au prix d'acquisition. Lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée.

6 – Stocks et travaux en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en cours de production ont été évalués au prix de vent. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous les coûts de sous activité et de stockage. Les travaux en cours ont été évalués selon la méthode de l'avancement.

7 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Les créances cédées au factor sont déduites des créances clients et augmente la trésorerie du groupe.

8 – Elimination des opérations intra groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

9 – Indemnités de départ en retraite

En application du règlement 20-01, les engagements mis dans l'annexe des comptes sociaux sont comptabilisés dans les comptes consolidés, pour un montant de 112 152 €.

Entité	Montant au 30/06/2025
SERPE	17 610
SEM	11 368
DUCONGE	29 666
SCANDELLA	53 508
TOTAL au 30/06/2025	112 152

Les engagements retraite n'ont pas été comptabilisés dans les comptes sociaux en provision pour charges au 30 juin 2025.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

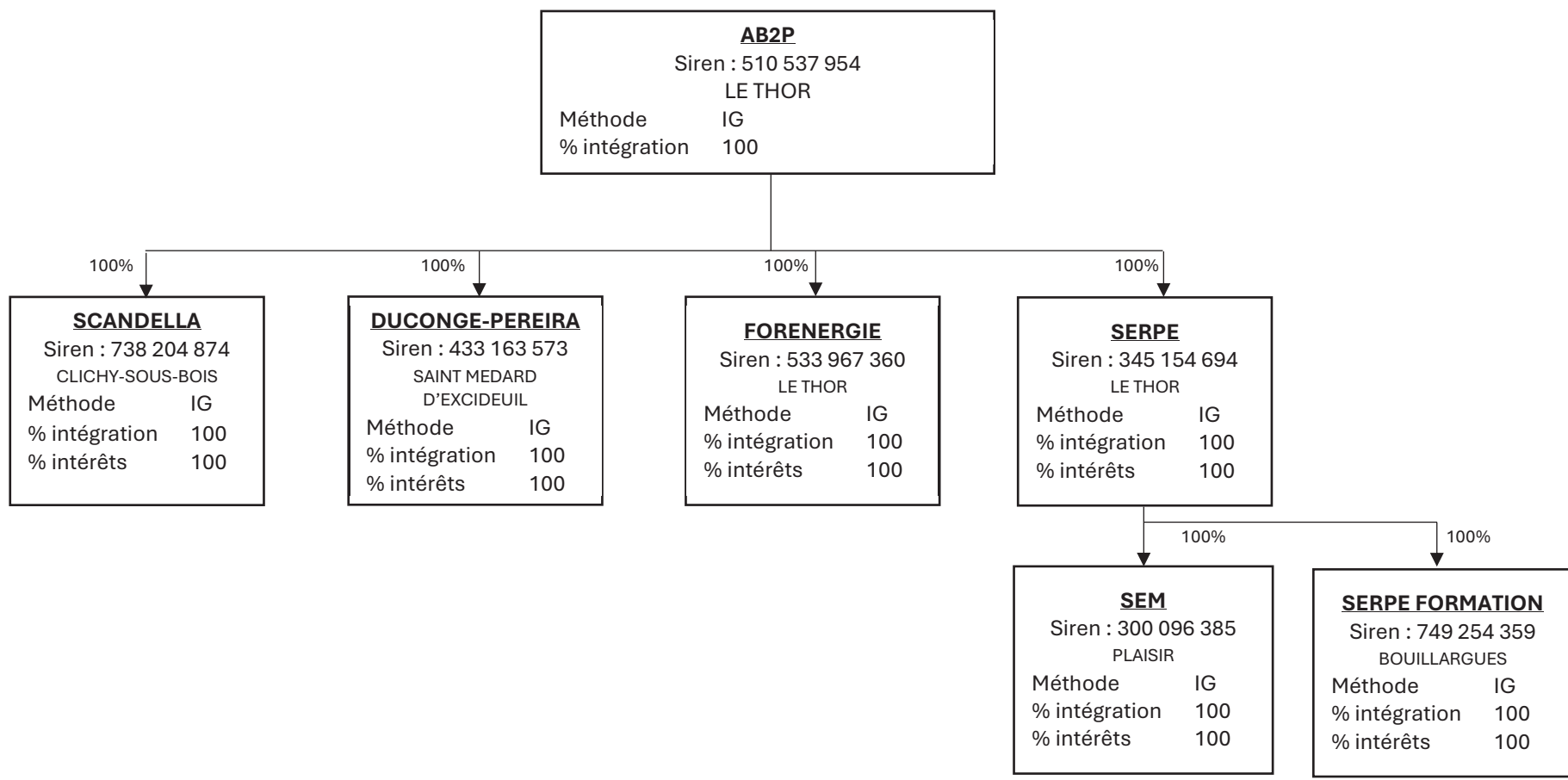
- Taux d'actualisation : 3.70 %
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Âge de départ à la retraite : 65 ans.
- Turn over : élevé
- Table de mortalité retenue : INSEE

10 - Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.



Sociétés Consolidées	30/06/2025		30/06/2024	
	% de détection	% d'intérêts	% de détection	% d'intérêts
- En intégration globale :				
AB2P	100	100	100	100
SERPE	100	100	100	100
SEM	100	100	100	100
FORENERGIE	100	100	100	100
DUCONGE	100	100	100	100
SERPE FORMATION	100	100	100	100
SCANDELLA	100	100	100	100

- Variation de périmètre
- **Entrée :**
 - Néant
- **Fusion**
 - Néant
- **Sortie :**
 - FORENERGIE : cession le 26 juin 2025
- **Variation % intérêts :**
 - Néant



Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2025

Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Marques						
Concessions, brevets et droits similaires	458 120	61 170				519 290
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Ecart d'acquisition	8 242 934					8 242 934
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	8 701 054	61 170				8 762 224

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Marques						
Concessions, brevets et droits similaires	221 049	110 915				331 964
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Ecart d'acquisition	771 253					771 253
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	992 302	110 915				1 103 217

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	237 071	-49 745				187 326
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Ecart d'acquisition	7 471 681					7 471 681
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	7 708 752	-49 745				7 659 007



Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	1 470 338	16 800				1 487 138
Installations techniques, matériel, outillage	8 134 426	1 045 547	14 331	-451 000	-387 912	8 326 730
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	40 269 249	1 217 426	-3 638 074		1 236 516	39 085 117
Autres immobilisations corporelles	4 363 526	407 121	209 666		-192 726	4 368 255
Immobilisations en cours		80 000				80 000
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	54 237 539	2 766 894	-3 414 077	-451 000	655 878	53 347 240

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	-120	120				
Constructions	1 043 371	108 135			-156	1 151 350
Installations techniques, matériel, outillage	7 464 327	410 725	11 297		-504 619	7 359 136
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	20 977 438	6 265 715	-3 638 074		207 892	23 812 971
Autres immobilisations corporelles	3 388 023	496 298	160 439		-157 292	3 566 590
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	32 873 039	7 280 993	-3 466 338		-454 175	35 890 047

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	120	-120				
Constructions	426 967	-91 335			156	335 788
Installations techniques, matériel, outillage	670 099	634 822	3 034	-451 000	116 707	967 594
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	19 291 811	-5 048 289			1 028 624	15 272 146
Autres immobilisations corporelles	975 503	-89 177	49 227		-35 434	801 665
Immobilisations en cours		80 000				80 000
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	21 364 500	-4 514 099	52 261	-451 000	1 110 053	17 457 193



Comptes consolidés au 30/06/2025
Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	63 000		45 000	45 000		63 000
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	138 234		3			138 231
Prêts	359 899	106 300	3 436			462 763
Autres immobilisations financières	1 145 523	169 237	800			1 313 960
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	1 706 656	275 537	49 239	45 000		1 977 954

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	11 221					11 221
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Provisions	11 221					11 221

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	51 779		45 000	45 000		51 779
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	138 234		3			138 231
Prêts	359 899	106 300	3 436			462 763
Autres immobilisations financières	1 145 523	169 237	800			1 313 960
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	1 695 435	275 537	49 239	45 000		1 966 733



Informations sur les entités non consolidées

- VEGETERRE détenue à 100 % pour valeur de titres de 50 000€. Nous n'avons pas d'informations financières.
- PHYTOSERPE AFRIQUE détenue 100 % pour une valeur de titres de 10 221€, titres dépréciés à 100 %. Nous n'avons pas d'informations financières.

Détail des écarts d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	Valeur brute			
	30/06/2024	+	-	30/06/2025
SERPE	5 735 217			5 735 217
SEM	732 627			732 627
DUCONGE	1 014 424			1 014 424
SCANDELLA	428 064			428 064
TOTAL	7 910 332	/	/	7 910 332

ÉCART D'ACQUISITION	Amortissements/ Dépréciation				Valeur Nette au 30/06/2025
	30/06/2024	+	-	30/06/2025	
SERPE	10 587			10 587	5 724 630
SEM	/			/	732 627
DUCONGE	/			/	1 014 424
SCANDELLA	428 064			428 064	/
TOTAL	438 651	/	/	438 651	7 471 681



Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	962 510	73 021	-48 353			987 178
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	3 450 719	250 929	-473 736			3 227 912
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs brutes	4 413 229	323 950	-522 089			4 215 090

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
------------	-----------	---------------	-------------	-------------------------	-------------------	---------

Matières premières, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Produits intermédiaires et finis
Marchandises

Provisions

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	962 510	73 021	-48 353			987 178
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	3 450 719	250 929	-473 736			3 227 912
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs nettes	4 413 229	323 950	-522 089			4 215 090



ETAT DES CREANCES	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Autres titres immobilisés	138 231		138 231	
Autres Immobilisations financières	1 313 960		1 313 960	
Prêts	462 763	1 050	461 713	
Clients	22 369 694	21 479 656	890 038	
Créances fiscales	2 049 584	2 049 584		
Actif Impôts Différé	847 015	660 321	186 694	
Créances sociales	542 009	542 009		
Autres Créances	4 474 856	4 474 856		
Charges constatées d'avance	709 200	709 200		
TOTAL	32 907 312	29 916 676	2 990 636	

Les impôts différés actifs correspondent à la fiscalité constatée sur les reports déficitaires antérieurs au 30/06/2025 pour un montant de 625 625 €, ainsi qu'aux provisions pour engagements de retraite s'élevant à 28 039 € et au retraitement des contrats de crédit-bail pour 193 351 €.

La comptabilisation à l'actif de l'impôt différé étant faite sous les conditions suivantes :

- les pertes des exercices antérieurs résultent de circonstances exceptionnelles.
- la probabilité de nette amélioration des résultats futurs.

ETAT DES DETTES	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Etablissements de Crédit	7 723 448	2 858 811	4 347 124	517 513
Emprunt en crédit bail	17 788 354	3 930 245	13 422 420	435 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 446	18 446		
Dettes Fournisseurs	14 558 954	14 558 954		
Avances et acomptes	670 185	670 185		
Dettes Fiscales et Sociales	18 660 655	15 831 489	2 829 166	
Autres Dettes	1 983 656	594 633		1 389 023
Concours bancaires courants	1 011 560	1 011 560		
Produits Constatés d'Avance	849 781	849 781		
TOTAL	63 265 039	40 324 104	20 598 710	2 342 225

Les autres dettes affectées à plus de 5 ans comprennent les comptes courants des associés du groupe dont le remboursement est subordonné aux remboursements complets des emprunts bancaires et crédits baux.



Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Réévaluations	Virement	Apports, Fusions, Scissions	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé											
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES											
Provisions pour perte de change											
Provisions pour pensions et obligations similaires	70 642		42 614	1 104							112 152
Provisions pour restructuration											
Provisions pour risques	132 200		83 800	21 000							195 000
Provisions pour litige											
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	202 842		126 414	22 104							307 152
Provisions sur frais d'établissement											
Prov. sur frais de recherche et développement											
Prov. sur conss, brevets et droits similaires											
Provisions dépréciation droit au bail											
Provisions dépréciation fond commercial	5 000										5 000
Provisions sur autres immo. Incorporelles											
Provisions sur immobilisations incorporelles en cours											
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES	5 000										5 000
Provisions sur terrains											
Provisions sur terrains en crédit bail											
Provisions sur constructions											
Provisions sur constructions en crédit bail											
Provisions sur immobilisations corporelles en cours											
Provisions sur autres immobilisations corporelles en cours											
PROV. SUR IMMO CORPORELLES											
Provisions sur titres de participation	11 221										11 221
Prov. pour cess.actifs nets en cours											
Provisions sur titres mis en équivalence											
Provisions sur créances rattachées											
Provisions sur autres titres immobilisés											
Provisions sur prêts											
Provisions sur autres immobilis. financières											
PROV. SUR IMMO FINANCIERES	11 221										11 221
Provisions sur stocks matières premières											
Provisions sur en cours de biens											
Provisions sur en cours de services											
Provisions sur stocks produits finis											
Provisions sur stocks marchandises											
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS											
Prov. sur avances et acptes versés sur cmdes											
Provisions sur comptes clients	1 114 811		21 106	148 913							987 004
Provision dépréciation clients douteux											
Provisions sur autres créances											
Provisions charges constatées avan.											
Prov. sur valeurs mobilières de placement											
Provisions sur actions propres											
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 114 811		21 106	148 913							987 004
TOTAL GENERAL	1 333 874		147 520	171 017							1 310 377

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

IMPÔTS SUR LES BENEFICES	Solde
Détail du compte de résultat :	
- charge d'impôt exigible	127 606
- charge d'impôt différé	-10 629
TOTAL	116 977

PREUVE DE L'IMPÔT	Résultat avant impôts	Impôts	Taux
Impôts théorique	-2 822 622	-705 656	25,00%
Reintégrations fiscales définitives		76 914	-2,72%
Quote part de frais sur dividendes		4 785	-0,17%
Déficits non activés		766 405	-27,15%
Vnc sortie filiale FORENERGIE		-24 811	0,88%
Autres		-660	0,02%
TOTAL	-2 822 622	116 977	-4,14%



Les engagements financiers significatifs sont les suivants :

- Cautions et autres engagements financiers pour 1 643 746 €
- Engagements FACTOR :

Montants des créances clients financées à hauteur de 95 % par le factor et non échues : 6 169 384 €

- Nantissements des titres relatifs aux acquisitions de titres : 8 650 000€
- Covenants bancaires :

La société AB2P porte les emprunts d'acquisition de la société CEMVE pour un montant restant dû de 2 107 515 €uros au 30 juin 2025. Les contrats signés font état d'engagement de respect de ratios financiers par l'emprunteur, ce dernier n'a pas respecté ses engagements au 30 juin 2025.

Suite à la demande de Waiver formulée par la société AB2P en date du 19 décembre 2025 auprès des prêteurs, ces derniers ont renoncé en date du 13 mars 26 à demander l'exigibilité anticipée de toutes les sommes dues, en principal, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires au titre des contrats de crédit.

La présentation comptable des échéances relatives à ces emprunts a été reclassée à moins d'un an dans le tableau des dettes figurant plus haut.

Proforma de l'obtention des waivers, l'état des dettes ressort ainsi :

ETAT DES DETTES	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Etablissements de Crédit	7 723 448	993 168	6 212 767	517 513
Emprunt en crédit bail	17 788 354	3 930 245	13 422 420	435 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 446	18 446		
Dettes Fournisseurs	14 558 954	14 558 954		
Avances et acomptes	670 185	670 185		
Dettes Fiscales et Sociales	18 660 655	15 831 489	2 829 166	
Autres Dettes	1 983 656	594 633		1 389 023
Concours bancaires courants	1 011 560	1 011 560		
Produits Constatés d'Avance	849 781	849 781		
TOTAL	63 265 039	38 458 461	22 464 353	2 342 225

Effectifs

La ventilation des effectifs se fait comme suit :

EFFECTIF	Exercice 30/06/2025	Exercice 30/06/2024
Cadres	159	161
Agents de maîtrise et techniciens	120	117
Employés	71	77
Ouvriers	634	721
TOTAL	984	1076

Rémunération des dirigeants et des commissaires aux comptes

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Le montant facturé au titre du contrôle légal des comptes consolidés du 30 juin 2025 s'élève à 6 000 €.

Entreprises liées

Il n'y a pas de transactions avec des entreprises liées.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant



certifié conforme à l'original
muu }

Actif en EUR	30/06/2025	30/06/2024
Immobilisations incorporelles	7 659 007	7 708 752
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	7 471 681	7 471 681
Immobilisations corporelles	16 385 523	21 364 500
Immobilisations financières	1 966 733	1 695 435
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	26 011 263	30 768 687
Stocks et en-cours	4 215 090	4 413 229
Clients et comptes rattachés	24 254 228	20 628 434
Autres créances et comptes de régularisation (4)	8 618 849	7 462 450
Valeurs mobilières de placement	290	92
Disponibilités	960 457	630 303
Actif circulant	38 048 914	33 134 508
Total Actif	64 060 177	63 903 195

Passif	30/06/2025	30/06/2024
Capital (1)	183 000	170 000
Primes (1)	988 650	
Réserves et résultat consolidés (2)	-2 468 278	444 899
Autres (3)		
Capitaux propres - Part du groupe	-1 296 628	614 899
Intérêts minoritaires		
Provisions	307 152	202 842
Emprunts et dettes financières	25 440 515	29 431 148
Fournisseurs et comptes rattachés	15 229 139	16 540 088
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	24 379 999	17 114 218
Dettes	65 049 653	63 085 454

Total Passif	64 060 177	63 903 195
---------------------	-------------------	-------------------

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

-2 930 039

-2 598 526

843 201

828 487

En EUR		30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires		96 710 843	96 775 265
Autres produits d'exploitation		1 703 286	2 121 680
Achats consommés		27 303 037	25 973 131
Charges de personnel (1)		44 957 951	46 521 417
Autres charges d'exploitations		18 725 591	16 611 776
Impôts et taxes		1 096 510	585 414
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		8 053 407	9 449 950
Résultat d'exploitation avant dot/rep des amort.&dépréciations des écarts d'acquisition		-1 722 367	-244 743
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisition			760 666
Reprise d'écarts d'acquisition négatifs			
Résultat d'exploitation après dot/rep des amort.&dépréciations des écarts d'acquisition		-1 722 367	-1 005 409
Produits et charges financières		-1 079 421	-1 449 320
Produits et charges exceptionnelles		-8 087	-206 386
Impôts sur les résultats		120 164	-59 468
Liaisons résultat			-3 121
Résultat net des entités intégrées		-2 930 039	-2 598 526
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence			
Résultat net d'ensemble consolidé		-2 930 039	-2 598 526
Intérêts minoritaires			
Résultat net (Part du groupe)		-2 930 039	-2 598 526
Résultat par action		-1 723,55235	-1 528,54471
Résultat dilué par action		-1 723,55235	-1 528,54471

(1) Y compris participation des salariés

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2025

Tableau de variation des capitaux propres

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	170 000	4 146 265	-979 914		3 336 351	
Correction des A nouveaux		56 710			56 710	
Affectation en réserves		-979 914	979 914			
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N-1			-2 598 526		-2 598 526	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion		-179 636			-179 636	
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N-1	170 000	3 043 425	-2 598 526		614 899	
Correction des A nouveaux		16 861			16 861	
Affectation en réserves		-2 598 525	2 598 526		1	
Distributions de dividendes						
Variation de capital	13 000	988 650			1 001 650	
Résultat N			-2 930 039		-2 930 039	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	183 000	1 450 411	-2 930 039		-1 296 628	

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2025
Tableau flux de trésorerie consolidé

En EUR	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net consolidé	-2 930 039	-2 598 526
Résultat net lié aux entités mises en équivalence		
Amortissements et provisions	7 426 853	9 959 569
Variation des impôts différés	-7 442	-170 018
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-61 980	259 011
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 427 392	7 450 036
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 545 741	4 061 054
<i>Dont stocks</i>	198 139	919 944
<i>Dont créances d'exploitation</i>	-4 234 477	660 410
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	5 582 079	2 480 703
<i>Dont Intra-groupe</i>		-3
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 973 133	11 511 090
Acquisition d'immobilisations	-2 375 071	-9 692 329
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	64 236	
Incidence des variations de périmètres	-4 916	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 315 751	-9 692 329
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	1 001 650	
Emissions d'emprunts	942 581	8 440 525
Remboursements d'emprunts	-5 069 286	-10 011 148
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 125 055	-1 570 623
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	532 327	248 138
Trésorerie d'ouverture	-583 140	-831 278
Trésorerie de clôture	-50 813	-583 140

Par dérogation au règlement ANC n° 2020-01, le tableau de flux de trésorerie comprend les mouvements liés aux opérations de contrats de crédit-bail.

1 - Informations sur le Groupe

AB PHYTOPATRIMOINE (AB2P) est une société à responsabilité limitée de droit français.

La Société a été créée en 2008. Le siège social est situé à LE THOR. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 510537954 . La société ne fait pas appel à l'épargne publique.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2025 reflètent la situation comptable de AB2P et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros.

Le Groupe a publié pour la première fois au 30 juin 2022 des comptes consolidés établis selon le règlement 2020.01.

2 - Durée de l'exercice

Les présents comptes consolidés correspondent à la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 soit 12 mois.

3 - Informations relatives au périmètre de consolidation

La consolidation au 30 juin 2025 est composée de sept sociétés intégrées globalement. La filiale VEGETERRE n'est pas intégrée dans la consolidation 2025. L'impact sur les comptes est non significatif.

L'organigramme du groupe et la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentés en annexe.

4 – Principes et modalités de consolidation

4.1 – Méthodologie générale

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 2020-01 du 9 octobre 2020 applicable depuis le 1^{er} janvier 2021.

4.2 – Application du règlement 2020-01

4.2.1 - Affectation de l'écart d'acquisition

Le règlement 2020-01 préconise des méthodes et règles de présentation des comptes consolidés.

Les présents comptes consolidés respectent ces règles, notamment en termes de présentation, ceci, à chaque fois que l'information revêt un caractère significatif.

Le règlement 2020-01 prévoit également l'évaluation des actifs et passifs identifiables, des sociétés acquises, à leur juste valeur. Conformément à l'article 282-22 du règlement 2020-01, le Groupe AB2P a affecté ses écarts d'acquisition non identifiables en fonds de commerce qui ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est réalisé annuellement.

4.2.2 - Méthodes de référence

Les méthodes de référence préconisées par le règlement 2020-01 ont été appliquées chaque fois que l'information présente un caractère significatif.

La méthode de référence appliquée est la suivante :

- *Comptabilisation de l'engagement en matière de retraite ;*

4.3 – Principes et modalités de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe AB2P détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive, sont consolidées par intégration globale.

Tous les états financiers ont été établis en langue française et en Euros.

4.4 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

4.5 – Informations sectorielles

Compte tenu des activités du Groupe AB2P , l'information sectorielle ne s'applique pas.

5 – Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

5.1 – Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets et droits similaires sont valorisés au coût d'acquisition et sont amortis sur 1 à 2 ans.

Le fonds de commerce figurant à l'actif du bilan consolidé est évalué à son coût historique enregistré lors de l'achat.

5.2 – Écarts de première consolidation

Les écarts constatés lors de la première consolidation sont, lorsqu'ils correspondent à des éléments identifiables, affectés aux actifs concernés et amortis sur la durée de vie de ces actifs.

Les écarts positifs non affectés sont inscrits au poste "écart d'acquisition".

Les écarts négatifs sont repris en résultat exceptionnel à la date de prise de participation.

Les écarts de première consolidation ont été déterminés à la date d'acquisition des filiales.

Les écarts de première consolidation sont affectés en fonds de commerce comme présenté dans le détail des immobilisations incorporelles.

5.3 Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

5.4 – Immobilisations corporelles

Dans l'application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 sur les actifs, il convient de préciser :

- *Que la comptabilisation détaillée des immobilisations satisfait aux critères de la méthode des composants,*
- *Que les durées et bases d'amortissement retenues correspondent aux durées d'utilisation et valeurs résiduelles estimées,*
- *Qu'aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre en 2005.*

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature	Durée
Agencements et aménagement des constructions et des terrains	2 à 7 ans
Installations techniques, Agencements	2 à 5 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans les comptes sociaux, les biens financés par crédit-bail ou location longue durée ne sont pas inscrits à l'actif et les redevances versées au titre de ces contrats sont comptabilisées en charges.

Ils sont retraités dans les comptes consolidés :

- A l'actif, pour les valeurs d'origine en comptabilisant les amortissements correspondants,
- Au passif, pour la dette restante due correspondante aux échéances à venir retraitées de la part charges financières.
- Au compte de résultat, par retraitement des redevances en amortissements et charges financières. Les durées d'amortissement varient de 3 à 5 ans. Les redevances ont été retraitées en dotations aux amortissements et charges financières sans impact résultat.

En 2025, de nombreux contrats en cours ont fait l'objet d'avenant pour un allongement de durée de location de 18 mois comprenant une baisse de loyer pendant 18 mois.

Les durées d'amortissement des valeurs d'origine ont été modifiées en lien avec les durées d'utilisations des biens.

Les produits de cession des immobilisations corporelles ont été comptabilisés en autres produits d'exploitation compte tenu de l'activité régulière de cession d'actif. La valeur nette comptable des actifs est enregistrée est autres charges d'exploitation.

5.5 – Immobilisations financières

Elles sont enregistrées au prix d'acquisition. Lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée.

6 – Stocks et travaux en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en cours de production ont été évalués au prix de vent. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous les coûts de sous activité et de stockage. Les travaux en cours ont été évalués selon la méthode de l'avancement.

7 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Les créances cédées au factor sont déduites des créances clients et augmente la trésorerie du groupe.

8 – Elimination des opérations intra groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

9 – Indemnités de départ en retraite

En application du règlement 20-01, les engagements mis dans l'annexe des comptes sociaux sont comptabilisés dans les comptes consolidés, pour un montant de 112 152 €.

Entité	Montant au 30/06/2025
SERPE	17 610
SEM	11 368
DUCONGE	29 666
SCANDELLA	53 508
TOTAL au 30/06/2025	112 152

Les engagements retraite n'ont pas été comptabilisés dans les comptes sociaux en provision pour charges au 30 juin 2025.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

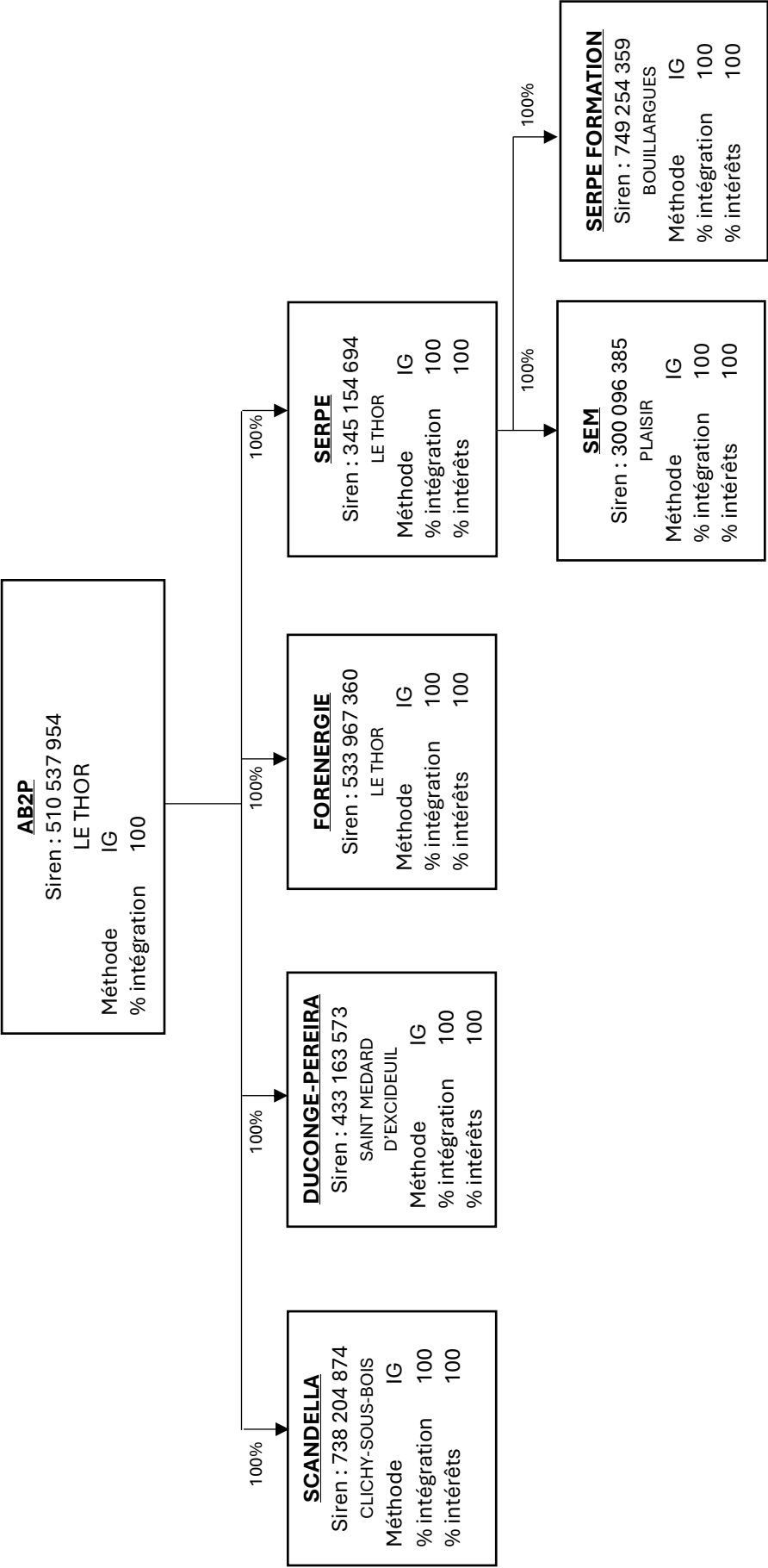
- Taux d'actualisation : 3.70 %
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Âge de départ à la retraite : 65 ans.
- Turn over : élevé
- Table de mortalité retenue : INSEE

10 - Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.



Sociétés Consolidées	30/06/2025		30/06/2024	
	% de déten tion	% d'intérêts	% de déten tion	% d'intérêts
- En intégration globale :				
AB2P	100	100	100	100
SERPE	100	100	100	100
SEM	100	100	100	100
FORENERGIE	100	100	100	100
DUCONGE	100	100	100	100
SERPE FORMATION	100	100	100	100
SCANDELLA	100	100	100	100

- Variation de périmètre
- **Entrée :**
 - Néant
- **Fusion**
 - Néant
- **Sortie :**
 - FORENERGIE : cession le 26 juin 2025
- **Variation % intérêts :**
 - Néant

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2025

Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Marques						
Concessions, brevets et droits similaires	458 120	61 170				519 290
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Ecarts d'acquisition	8 242 934					8 242 934
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	8 701 054	61 170				8 762 224

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Marques						
Concessions, brevets et droits similaires	221 049	110 915				331 964
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Ecarts d'acquisition	771 253					771 253
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	992 302	110 915				1 103 217

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	237 071	-49 745				187 326
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Ecarts d'acquisition	7 471 681					7 471 681
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	7 708 752	-49 745				7 659 007

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2025

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	1 470 338	16 800				1 487 138
Installations techniques, matériel, outillage	8 134 426	1 045 547	14 331	-451 000	-387 912	8 326 730
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	40 269 249	437 142			865 715	41 572 106
Autres immobilisations corporelles	4 363 526	407 121	209 666		-192 726	4 368 255
Immobilisations en cours		80 000				80 000
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	54 237 539	1 986 610	223 997	-451 000	285 077	55 834 229

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	-120	120				
Constructions	1 043 371	108 135			-156	1 151 350
Installations techniques, matériel, outillage	7 464 327	410 725	11 297		-504 619	7 359 136
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	20 977 438	6 196 350			197 842	27 371 630
Autres immobilisations corporelles	3 388 023	496 298	160 439		-157 292	3 566 590
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	32 873 039	7 211 628	171 736		-464 225	39 448 706

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	120	-120				
Constructions	426 967	-91 335			156	335 788
Installations techniques, matériel, outillage	670 099	634 822	3 034	-451 000	116 707	967 594
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	19 291 811	-5 759 208			667 873	14 200 476
Autres immobilisations corporelles	975 503	-89 177	49 227		-35 434	801 665
Immobilisations en cours		80 000				80 000
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	21 364 500	-5 225 018	52 261	-451 000	749 302	16 385 523

Comptes consolidés au 30/06/2025
Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	63 000		45 000	45 000		63 000
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	138 234		3			138 231
Prêts	359 899	106 300	3 436			462 763
Autres immobilisations financières	1 145 523	169 237	800			1 313 960
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	1 706 656	275 537	49 239	45 000		1 977 954

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	11 221					11 221
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Provisions	11 221					11 221

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	51 779		45 000	45 000		51 779
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	138 234		3			138 231
Prêts	359 899	106 300	3 436			462 763
Autres immobilisations financières	1 145 523	169 237	800			1 313 960
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	1 695 435	275 537	49 239	45 000		1 966 733

Informations sur les entités non consolidées

- VEGETERRE détenue à 100 % pour valeur de titres de 50 000€. Nous n'avons pas d'informations financières.
- PHYTOSERPE AFRIQUE détenue 100 % pour une valeur de titres de 10 221€, titres dépréciés à 100 %. Nous n'avons pas d'informations financières.

Détail des écarts d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	Valeur brute			
	30/06/2024	+	-	30/06/2025
SERPE	5 735 217			5 735 217
SEM	732 627			732 627
DUCONGE	1 014 424			1 014 424
SCANDELLA	428 064			428 064
TOTAL	7 910 332	/	/	7 910 332

ÉCART D'ACQUISITION	Amortissements/ Dépréciation				Valeur Nette au 30/06/2025
	30/06/2024	+	-	30/06/2025	
SERPE	10 587			10 587	5 724 630
SEM	/			/	732 627
DUCONGE	/			/	1 014 424
SCANDELLA	428 064			428 064	/
TOTAL	438 651	/	/	438 651	7 471 681

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	962 510	73 021	-48 353			987 178
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	3 450 719	250 929	-473 736			3 227 912
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs brutes	4 413 229	323 950	-522 089			4 215 090

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	962 510	73 021	-48 353			987 178
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	3 450 719	250 929	-473 736			3 227 912
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs nettes	4 413 229	323 950	-522 089			4 215 090

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Autres titres immobilisés	138 231		138 231	
Autres Immobilisations financières	1 313 960		1 313 960	
Prêts	462 763	1 050	461 713	
Clients	25 241 232	24 351 194	890 038	
Créances fiscales	2 049 584	2 049 584		
Actif Impôts Différé	843 201	656 507	186 694	
Créances sociales	542 009	542 009		
Autres Créances	4 474 856	4 474 856		
Charges constatées d'avance	709 200	709 200		
TOTAL	35 775 036	32 784 400	2 990 636	

Les impôts différés actifs correspondent à la fiscalité constatée sur les reports déficitaires antérieurs au 30/06/2024 pour un montant de 625 625 €, ainsi qu'aux provisions pour engagements de retraite s'élevant à 28 039 € et au retraitement des contrats de crédit-bail pour 189 537 €.

La comptabilisation à l'actif de l'impôt différé étant faite sous les conditions suivantes :

- les pertes des exercices antérieurs résultent de circonstances exceptionnelles.
- la probabilité de nette amélioration des résultats futurs.

ETAT DES DETTES	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Etablissements de Crédit	7 723 448	993 168	6 212 767	517 513
Emprunt en crédit bail	16 693 520	3 732 101	12 525 729	435 690
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 987	11 987		
Dettes Fournisseurs	14 558 954	14 558 954		
Avances et acomptes	670 185	670 185		
Dettes Fiscales et Sociales	18 660 655	15 831 489	2 829 166	
Autres Dettes	4 869 563	3 480 540		1 389 023
Concours bancaires courants	1 011 560	1 011 560		
Produits Constatés d'Avance	849 781	849 781		
TOTAL	65 049 653	41 139 765	21 567 662	2 342 226

Les autres dettes affectées à plus de 5 ans comprennent les comptes courants des associés du groupe dont le remboursement est subordonné aux remboursements complets des emprunts bancaires et crédits baux.

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2025

Provisions

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Réévaluations	Virement	Apports, Fusions, Scissions	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé											
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES											
Provisions pour perte de change											
Provisions pour pensions et obligations similaires	70 642		42 614	1 104							112 152
Provisions pour restructuration											
Provisions pour risques	132 200		83 800	21 000							195 000
Provisions pour litige											
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	202 842		126 414	22 104							307 152
Provisions sur frais d'établissement											
Prov. sur frais de recherche et développement											
Prov. sur conss, brevets et droits similaires											
Provisions dépréciation droit au bail											
Provisions dépréciation fond commercial	5 000										5 000
Provisions sur autres immo. Incorporelles											
Provisions sur immobilisations incorporelles en cours											
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES	5 000										5 000
Provisions sur terrains											
Provisions sur terrains en crédit bail											
Provisions sur constructions											
Provisions sur constructions en crédit bail											
Provisions sur immobilisations corporelles en cours											
Provisions sur autres immobilisations corporelles en cours											
PROV. SUR IMMO CORPORELLES											
Provisions sur titres de participation	11 221										11 221
Prov. pour cess.actifs nets en cours											
Provisions sur titres mis en équivalence											
Provisions sur créances rattachées											
Provisions sur autres titres immobilisés											
Provisions sur prêts											
Provisions sur autres immobilis. financières											
PROV. SUR IMMO FINANCIERES	11 221										11 221
Provisions sur stocks matières premières											
Provisions sur en cours de biens											
Provisions sur en cours de services											
Provisions sur stocks produits finis											
Provisions sur stocks marchandises											
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS											
Prov. sur avances et acptes versés sur cmdes											
Provisions sur comptes clients	1 114 811		21 106	148 913							987 004
Provision dépréciation clients douteux											
Provisions sur autres créances											
Provisions charges constatées avan.											
Prov. sur valeurs mobilières de placement											
Provisions sur actions propres											
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 114 811		21 106	148 913							987 004
TOTAL GENERAL	1 333 874		147 520	171 017							1 310 377

IMPÔTS SUR LES BENEFICES	Solde
Détail du compte de résultat :	
- charge d'impôt exigible	127 606
- charge d'impôt différé	-7 442
TOTAL	120 164

PREUVE DE L'IMPÔT	Résultat avant impôts	Impôts	Taux
Impôts théorique	-2 809 875	-702 469	25,00%
Reintégrations fiscales définitives		76 914	-2,74%
Quote part de frais sur dividendes		4 785	-0,17%
Déficits non activés		766 405	-27,28%
Vnc sortie filiale FORENERGIE		-24 811	0,88%
Autres		-659	0,02%
TOTAL	-2 809 875	120 164	-4,28%

Les engagements financiers significatifs sont les suivants :

- Cautions et autres engagements financiers pour 1 643 746 €

- Engagements FACTOR :

Montants des créances clients financées à hauteur de 95 % par le factor et non échues : 6 169 384 €

- Nantissements des titres relatifs aux acquisitions de titres : 8 650 000€

- Covenants bancaires :

La société AB2P porte les emprunts d'acquisition de la société CEMVE pour un montant restant dû de 2 157 523 €uros au 30 juin 2024.

Les contrats signés font état d'engagement de respect de ratios financiers par l'emprunteur, ce dernier respecte ses engagements au 30 juin 2024.

Effectifs

La ventilation des effectifs se fait comme suit :

EFFECTIF	Exercice 30/06/2025	Exercice 30/06/2024
Cadres	159	161
Agents de maîtrise et techniciens	120	117
Employés	71	77
Ouvriers	634	721
TOTAL	984	1076

Rémunération des dirigeants et des commissaires aux comptes

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Le montant facturé au titre du contrôle légal des comptes consolidés du 30 juin 2025 s'élève à 6 000 €.

Entreprises liées

Il n'y a pas de transactions avec des entreprises liées.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant